



Procès-verbal du Conseil d'Administration 12 mars 2021 - Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, BARATA Paula, BOUSSUGE Martine, BRECHET Sophie, CORDURI-DAVIET Valérie, DAUMUR-JULIEN Stéphanie, DAVIET Jean Michel, DEFOUR Jean-Pierre, DORNE Emilien, DOURY Frédéric, EYMARD Christian, GALLET Bernard, HARENT Eliane, KERNEIS Hervé, LANDY Pascale, LEFOULON Geneviève, LEVARLET Christian (arrivée à 19h20), MESONNIER Gilles, MOREAU Florian, MOREL Carine, PEAN Patrick, PERRIN Patrice, REAY Amandine, RIPERT Alain, ROUX Nathalie, SCHUTTERS Thierry, SINGLA Patrick, STOFFER Françoise

Excusés : DIGER Marine, JACQUET Pascal, MALFONDET Gilles, UROZ Frédéric

Présidents de Comités participants : ROBERT Franck, SOBIERAJ Daniel

Absents : COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Eric

Participe : CADEI Franck

PREAMBULE

La réunion est ouverte à 19h10, sous la présidence d'Alain RIPERT, qui félicite les clubs de Bourg-de-Péage et le Valence HB pour leur accession et encourage l'Equipe de France pour la rencontre de ce soir.

Le PV du CA du 16/10/2021 est soumis pour validation : adopté à l'unanimité (27 voix).

Le PV du CD du 26/02/2021 est soumis pour validation aux membres du CD : adopté à l'unanimité (27).

Le mot du président

Pour donner suite à l'intervention de Philippe BANA, voici quelques axes importants à retenir :

- Nous devons être convaincus que le hand à 7 n'est plus une finalité et que si nous ne nous adaptons pas, nous serions mis en concurrence avec le secteur marchand et donc nous serons en difficulté
- Développer un plan de solidarité de reprise
- Développer de vrais services envers les licenciés
- Renforcer les compétences éducatives via l'apprentissage

Nous devons répondre aux besoins des licenciés, être agile, arrêter de ne vendre que de la compétition et proposer aussi d'autres offres et services.

Les points mis en évidence lors de la réunion des Présidents de Ligues sont les suivants :

- Poursuite du subventionnement pour 2021-2022 avec des montants identiques mais un 1^{er} versement fin août

- Le contrat d'objectifs 2022-2026 sera mis en place dans un second temps et signé pour 4 ans, sans doute sur des thématiques différentes

Le plan de relance qui sera présenté a pour but de faire revenir un maximum de licenciés et cela, dans les meilleures conditions possibles.

Alain a pu comparer nos effectifs et ceux des autres Ligues : toutes ont une régression du nombre de licenciés et certaines sont bien plus affectées que la nôtre. La Ligue AURA est dans la « moyenne » (perte de 7780 licenciés).

Christian EYMARD demande si le Conseil Régional a prévu des aides pour le handball et si nous avons une relation spécifique avec lui.

La Vice-Présidente, déléguée aux sports, a demandé à rencontrer l'ensemble des Ligues régionales sous forme de délégations. Ces rencontres ont déjà commencé et nous serons amenés à la rencontrer afin de présenter notre politique. Il faut aussi prendre en compte que des élections auront lieu en septembre et que cela pourrait ralentir les rencontres.

La région propose d'accompagner les projets clubs (par appel à projets).

PLAN de RELANCE ECONOMIQUE

Le plan présenté est à destination des clubs et des licenciés :

En direction des structures clubs – 215 000 € :

- Avoir de 250 € à chaque club : remboursements des frais d'engagements des équipes, non facturation des frais d'arbitrage (saison 2020/2021)

En direction de celles et ceux qui renouvelleront leur licence 2021/2022 – 350 000 € sur la part adhésion ligue.

Ces mesures d'inscrivent dans la continuité de la politique Fédérale, d'accompagnement à la reprise.

Les tarifs proposés sur les renouvellements sont les suivants :

	Adhésion AURA (€)	
	2020-2021	2021-2022
Dirigeants	23,00	12,00
Dirigeants blanches	23,00	12,00
+16 ans	23,00	12,00
12/16 ans	21,00	10,00
< 12 ans	17,00	7,00
Loisirs	23,00	12,00
Hand'fit	23,00	12,00
Baby'hand	17,00	7,00

Florian MOREAU indique que le Hand'Ensemble est à 0 : n'y a-t-il pas de risques que certains prennent ce type de licence plutôt qu'une licence « dirigeant » ? Le problème existe déjà.

Fredéric DOURY souhaite savoir pourquoi la ligue ne fait pas comme la FFHB avec la gratuité de la licence.

Le Président informe qu'il ne faut pas confondre licence et adhésion à une structure (Ligue, Comité, club).

Lorsqu'une personne prend une licence à la FFHB, la Ligue sert d'intermédiaire uniquement. La FFHB a décidé la gratuité sur la part licence. (Le tarif édité inclus : la part licence, les frais de fonctionnement MDH et assurance.)

Fredéric DOURY : est-ce que la Ligue ne peut plus vivre s'il y a gratuité ? Est-ce que tout a été envisagé : prêt PGE, réduction des dépenses comme le PPF (le CD 69 va agir sur ce point)... ? Le CD 69 va proposer la gratuité, soit un coût de 120 000 €. Il a également fait la gratuité des engagements cette saison et a suspendu les détections (PPF).

Hervé KERNEIS rappelle que d'autres efforts ont été faits par la Ligue sur les engagements, frais d'arbitrage, avoirs... pour un montant de 215 000 €, que nous devons équilibrer le budget afin d'assurer les salaires et que des actions ont été faites afin de réduire les coûts.

Question : que comprennent les frais d'arbitrage ?

Thierry SCHUTTERS précise que la cotisation demandée est faite en fonction du niveau de jeu et qu'elle finance les accompagnements des matches pour les JAJ, JA ainsi qu'au PPF Arbitrage. Si les arbitrages, faute de compétition, n'ont pu avoir lieu, la commission a mis en place des webinaires.

Alain RIPERT précise que les licenciés adhèrent à la Ligue afin d'avoir un service.

Certains Comités ont pris la décision de ne pas demander d'adhésion. Sur d'autres territoires il y aura sans aucun doute d'autres aménagements : chacun dispose de sa propre stratégie en fonction de son contexte.

Une gratuité totale sur un renouvellement n'est sans doute pas possible.

Franck ROBERT précise que la question est pertinente mais que le débat n'est pas que financier. La saison n'est pas terminée et les licenciés peuvent pratiquer jusqu'au mois de septembre avec le Beach, des tournois... Des dispositifs peuvent être mis en place pour la pratique sans contact, en extérieur, et aussi pour préparer la reprise. Nous devons travailler sur les process et notamment dans les écoles. Les clubs interrogés ont été contents des efforts faits, mais il paraît difficile d'aller au-delà.

Jean-Michel DAVIET demande si la Ligue n'aurait pas pu faire des économies, notamment sur la masse salariale.

Réponse : la Ligue a choisi de maintenir ses emplois et permettre d'offrir tous les services que les licenciés sont en droit d'attendre. Il ne faut pas non plus oublier que dans la masse salariale Ligue il y a les mises à disposition (saliés Comités et/ou clubs). L'activation d'aides a été possible de par la baisse de l'activité (activité partielle, exonérations de charges comme par exemple celles de l'URSSAF avec une baisse de 117 000 €). D'autres aides devraient pouvoir arriver mais nous n'en connaissons pas encore la teneur.

Emilien DORNE précise que ce n'est pas l'impact financier le plus important mais le fait de prendre une licence et ne pas pouvoir pratiquer. Si les licenciés peuvent pratiquer normalement la saison prochaine, le problème ne se posera pas. De plus, les licenciés « oublient » souvent certains points et il faudra alors réexpliquer sur la saison 2022-2023 pourquoi il y a une différence aussi importante sur le renouvellement de l'adhésion par rapport à 2021-2022. **Ce qui fera revenir les licenciés c'est la compétition. La mise en place de solutions comme la gratuité nous mettrait en danger pour l'avenir.**

Valérie CORDURI-DAVIET précise que l'annonce de la gratuité sur la part Comité a été appréciée mais il y a une grande inquiétude sur les + 16 ans.

Jean-Pierre DEFOUR rejoint Frédéric DOURY sur l'importance du geste et note que l'effort est peu fait sur les dirigeants, que certaines dépenses n'ont pas été engagées faute de compétition et faute de service rendu. Le licencié ne regardera peut-être pas la partie financière mais un geste fort serait apprécié. Comment convaincre des adhérents de revenir alors que nous en sommes à 2 saisons qui n'ont pas abouti.

Alain RIPERT précise que le tarif préférentiel ne sera pas le seul levier pour faire revenir un joueur. Les offres de pratique différentes, les aides directes aux licenciés (impôt, Pass'Sport...) sont importantes. A ce jour, aucune Ligue ne propose une adhésion à 0€ ; chacune fait ses choix en lien avec ses fonds d'investissement et sa politique propre. La stratégie étant de privilégier certaines populations en essayant de trouver un équilibre tout en préservant l'avenir. La Ligue AURA ne fait pas appel au PGE (un PGE est un prêt qu'il faudra rembourser) mais va prendre dans le fond associatif (fonds propre) et chaque commission a fait des efforts afin de faire des économies. Certaines Ligues ont appliqué 10 % de réduction sur le budget de chaque commission. Nous devons faire une adaptation économique pour la saison prochaine.

Thierry SCHUTTERS précise que si certains ont fait des économies d'autres non et nous ne sommes pas face à des personnes qui sont toutes en difficulté.

Si nous pouvons proposer des activités handball aux passionnés, nous les retrouverons. Le problème est plutôt ailleurs et sur un point que nous ne maîtrisons pas. L'effort ne peut être le même pour tous, et c'est l'équilibre qu'il convient de trouver. Dans le secteur de l'arbitrage, même sans activité de terrain, des activités ont pu être proposées.

Christian EYMARD précise que les décisions sont à prendre à différents échelons : FFHB, Ligue, Comités et clubs. Comment chaque club pourra reconquérir des licenciés ? Le point le plus important n'est-il pas de **proposer des actions de terrain**, plutôt que l'aspect financier ? Et quelle communication pertinente faire auprès des licenciés ?

Franck CADEI précise que la crise nous impacte tous, notamment psychologiquement, sur notre manière d'agir, de ne pas prendre tous les mêmes risques selon nos structures ou nos personnalités propres. Si nous mettons tous nos moyens financiers sur les adhésions et que cela ne suffit pas, nous n'aurons plus de marge de manœuvre. La sortie de la crise prendra sans doute 2 ou 3 ans.

Carine MOREL précise que les questions soulevées sont légitimes et que nous pouvons espérer que, dès lors que le rythme normal reviendra, tout un chacun oubliera sans doute assez rapidement par les actions faites sur le terrain. A l'heure actuelle, les retours effectués par les réseaux sociaux sont positifs. La communication reste un point très important, nous ne pouvons pas nous tromper, d'autant que les actions ne sont pas toutes uniformes sur le territoire. Nous ne pourrions pas attendre d'avoir le retour des 11 Comités pour communiquer. La Ligue doit communiquer sur les décisions qui seront prises.

Christinan LEVARLET précise que les autres sports collectifs comparables au nôtre ne pratiquent pas la gratuité, mais des tarifs préférentiels pour la reprise.

Suite à ces débats, les tarifs sont proposés au vote, et le résultat est le suivant :

20 pour, 3 abstentions et 5 contre. Les tarifs sont adoptés.

Frédéric DOURY et Jean-Pierre DEFOUR souhaitent que soit précisé que leurs votes « contre » sont motivés par le fait qu'ils auraient souhaité la gratuité de la part Ligue.

Autres points financiers

Bilan 2020 : le résultat est positif (160 000 €) notamment du fait de la réduction des dépenses (salariés mis à disposition, carburants...).

Le budget prévisionnel est en cours de finalisation, nous attendons des informations notamment de la part de l'URSSAF concernant des aides complémentaires. Informations que nous devrions avoir fin avril. Il sera équilibré en intégrant le résultat de 2020 et en prenant une partie du fonds associatif. Le budget ne prend pas en compte ces aides (nous n'avons pas encore connaissance du montant global des exonérations) et l'activité partielle qui a peu d'impact sur le budget global.

Commission d'Organisation des Compétitions

A la vue du contexte sanitaire, la FFHB a annoncé l'arrêt des compétitions amateurs et par ricochet celles du territoire AURA.

Les conditions de jeu de cette saison ne permettent pas d'envisager des barrages. Le maintien des ayant-droits sera proposé aux clubs avec prise de contact avec les clubs concernés (le changement de catégories d'âges pouvant avoir un impact quant à leur engagement). Ces échanges devront être effectués en relation avec l'ETR afin de mettre en place les futures modalités sportives.

L'absence de visibilité concernant les dates de reprise ne permet de se projeter sur une offre de handball à 7.

Toutefois si les autorisations sont données et que l'agenda le permet une proposition sera faite aux clubs intéressés. La pratique peut aussi se faire sous la forme du Beach'Hand. Cette option sera complémentaire au plan de reprise (avec entre autres les différentes offres de pratique) et favorisera la proximité des clubs.

Les conditions de fin de saison auront un impact sur les réflexions à apporter pour la saison prochaine.

Des réflexions sont en cours sur l'entame de la saison prochaine : son calendrier, les années d'âges, les formules des compétitions territoriales, les championnats permettant l'accès au niveau national jeune.

D'autres questions / pistes sont soulevées :

- Possibilité de mise en place de 17/19 ans au niveau territorial, mais avec les restrictions de cette saison sur cette catégorie a été fortement impactée
- Les M16 sont à réfléchir permettant d'assurer une meilleure continuité de la pratique. Le risque est d'avoir des déplacements importants et d'avoir un impact sur les bassins à faible densité de pratique
- Mise en place de « brassages particuliers » en début de saison (sur 2 mois)

Les offres de pratique & la reprise

A ce jour, les seules possibilités de pratique sont en extérieur : nouvelles pratiques Hand'fit, Beach'Hand, Hand à 4. Les incertitudes perdureront sans doute toute la saison actuelle.

Les réunions de travail permettent de s'orienter vers les pratiques non compétitives. Les réponses aux questions sur la possibilité d'avoir des oppositions seront aussi un facteur à prendre en compte.

Un appel à projet devrait être lancé par **Jérémy REAULT** concernant la reprise et pourra durer sur toute l'année 2021 (pratique du Hand à 4). *(Post réunion : ne sera pas mis en place car action FFHB)*

A ce jour, il est du ressort des Comités de recenser les différents événements mis en place sur leurs territoires, avec la prise en compte des aspects suivants : jauge de personnes recevable et « non-brassage » de ces personnes.

Un projet Aubenas / FFHB / Ligue / Comité 26-07 est en cours et le cahier des charges doit être validé par le médecin fédéral, en prenant en compte le fait que la décision finale est du ressort du préfet.

Comment relancer le volet scolaire ?

Le premier point étant de faire des échanges entre Comités / CTF afin d'effectuer un état des lieux.

Une première réunion devrait avoir lieu le vendredi 19 mars afin de déterminer les buts, les règles et définir une stratégie commune. Chacun pourra ensuite mettre en œuvre le(s) projet(s) selon ses possibilités.

Tous les départements ne sont pas égaux sur les actions possibles. A ce jour, une réunion a pu avoir lieu entre le CD 69, l'Education Nationale et l'USEP afin de pouvoir « entrer » dans les écoles via l'USEP. Une sollicitation sera faite aux Comités.

Le CD 63 va centrer ses actions sur comment proposer de la pratique : grand tournoi afin de réunir tout le monde (âges, population...). Certains clubs travaillent sur le Beach.

La mise en place du couvre-feu bloque les échanges avec les clubs.

Un partenariat est en cours avec le CD 63 pour les élèves déscolarisés : des formations et recrutements ont pu être faits. Ce peut être une voie pour entrer dans le système scolaire.

Entrer à nouveau dans les écoles est un travail à moyen terme et à long terme. Nous nous sommes sans doute « trop reposés » sur le fait que l'école et le hand faisait « bon ménage » et d'autres sports ont pris le relais en lieu et place du nôtre.

Il est à noter qu'un Beach Hand Tour se met en place. Le nombre de sites est à priori d'une vingtaine. Des clubs, accompagnés par des salariés de la ligue, ont mis en place cette activité.

Pour des raisons personnelles ou des soucis de connexion à Internet, le nombre de personnes pouvant voter est passé à 20.

Médical (Martine BOUSSUGE)

Un travail de coordination de suivi des Pôles Espoirs a été mis en place. Avec notamment un protocole spécifique concernant les tests PCR pour les entrées au Pôle.

Pour les Interligues et Interpoles, un protocole particulier a été mis en place avec un test PCR à J-10.

Les consignes actuelles sont de mettre en place une stratégie pour freiner la propagation des variants et avec augmentation de la période d'isolement.

A cet effet, il est proposé au CA la mise en place de mesures spécifiques pour les regroupements en présentiel des stagiaires et des encadrants de la formation professionnelle (publics dérogatoires) :

- Respect strict des mesures barrières
- Aération régulière des locaux
- **Présentation d'un test PCR Négatif réalisé dans les 72h00 avant le début du regroupement***

Toute personne n'étant pas en mesure de présenter un test PCR négatif ne sera pas acceptée au temps présentiel.

Le résultat du PCR devra être adressé au responsable de la formation et au médecin régional (5100000.mboussuge@ffhandball.net).

Le CA entérine cette proposition et sa mise en application pour la prochaine session de formation.

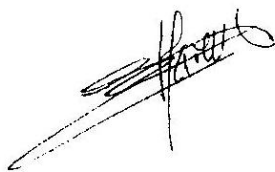
Autres Points

Pamela Raymond ayant démissionné de son poste au Comité 15, elle est de fait démissionnaire de son poste au CA (représentante du CD 15).

Les Présidents des Comités se sont réunis afin d'élire leur représentant au Conseil Des Territoires (représentants Ligue et Comités) : Jean-Pierre DEFOUR est élu (9 voix pour, 0 contre et 2 sans avis). Le suppléant est Christian EYMARD. Aucune objection par les élus du CA n'est faite.

Fin de la réunion à 21h00.

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

